

Contrôleur technique de véhicules légers - version courte

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Ne peuvent être réglementaire accueillis en procédure d'évaluation et de positionnement en vue d'une entrée sur un parcours de formation CTVL que 2 profils de personnes : 1er profil : les titulaires d'un diplôme homologué de niveau 3 (niv CAP - BEP) + 3 années d'expériences professionnelles prouvées dans une des disciplines suivantes : maintenance des véhicules (options A voitures particulières, B véhicules de transport routier ou C motocycles), maintenance des matériels (options A matériels agricoles, B matériels de construction et de manutention ou C matériels d'espaces verts), mécanique, après-vente, carrosserie, tôlerie ou électricité automobile + 3 années d'expérience dans une des disciplines mentionnées ci-dessus.2ème profil : les titulaires d'un diplôme homologué de niveau 4 niv (BP - BAC PRO) ou de niveau 5 (niv BTS) + 1 année d'expériences professionnelles prouvées dans une des disciplines suivantes : maintenance des véhicules (options A voitures particulières, B véhicules de transport routier ou C motocycles), maintenance des matériels (options A matériels agricoles, B matériels de construction et de manutention ou C matériels d'espaces verts), mécanique, après-vente, carrosserie, tôlerie ou électricité automobile + 1 année d'expérience dans une des disciplines mentionnées ci-dessus. A noter que pour obtenir, après cette formation, l'agrément de la préfecture permettant d'exercer dans ce métier, le bulletin n°B2 du casier judiciaire devra être vierge (bulletin consultable uniquement par l'administration).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine) Module 1. Fondamentaux de connaissance professionnelle : renforcement des connaissances professionnelles automobiles de niveau 4 - introduction au contrôle technique règlementaire des véhicules légers - acquisition des fondamentaux de réglementation du contrôle technique des véhicules légers (3 semaines) Module 2. Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers ainsi ainsi qu'à leur réception et leur immatriculation - vérification des exigences réglementaires de mises en oeuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil d'un client, prise en charge et restitution du véhicule et explicitation du procès-verbal - ECF (Evaluation intermédiaire pour obtention du statut de contrôleur stagiaire) (6 semaines) Période en entreprise : réalisation des opérations de contrôle des véhicules légers, sous la responsabilité et le contrôle d'un tuteur agréé (5 semaines)Module 3. Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : analyse collective des situations de travail observées en centre de contrôle - synthèse et recommandations sur la posture et les règles de déontologie à tenir dans l'emploi de contrôleur technique VL - exploitation d'un logiciel de contrôle technique et de ses processus de liaisons informatiques - application des procédures du système qualité, exploitation des statistiques d'activité, des indicateurs et des compteurs d'exception - ECF: évaluation en cours de formation (fin du contrôle continu) (2 semaines)Session d'examen (1 semaine)

...

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers - Niveau 4 :
Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00502867

du 10/12/2025 au
30/04/2026

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible

FPC

00509380

du 15/06/2026 au
29/10/2026

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible

FPC

00579664

du 14/12/2026 au
29/04/2027

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible

FPC